

# LES MIGRATIONS DE TRAVAIL : LE CAS DU « PLATEAU » MOSSI DU BURKINA FASO

RENÉ BILLAZ \*

*En Afrique sahélienne de l'Ouest les migrations de travail relèvent de causes multiples - exclusion foncière, technologique ou économiques. L'exemple du « plateau » Mosi du Burkina Faso en fournit une illustration et montre que l'insécurité alimentaire en constitue également un facteur important. Des savoir-faire locaux mobilisant beaucoup d'ingéniosité, notamment dans le domaine de la gestion et de l'aménagement de l'espace et du ruissellement des eaux, ne peuvent à eux seuls suffire en l'absence de conditions politiques et institutionnelles qui tardent à se mettre en place.*

**A**ctuellement, les travailleurs ruraux du Sud des zones déshéritées migrent spontanément à la recherche de revenus, et donc d'emplois dans les exploitations agricoles et industrielles. Mais, historiquement, ces migrations n'avaient rien de spontané. Elles sont en effet intimement liées à l'histoire de l'esclavage et des formes de semi-servage qui ont caractérisé le régime colonial.

## **Les migrations de travail : une longue histoire d'exclusion**

Désormais, les migrations de travail dépassent largement les limites des pays d'origine des migrants : les Sahéliens du Burkina Faso, par exemple, migrent en majorité en Côte d'Ivoire et au Ghana ; les Maliens, Sénégalais, Nigériens vont davantage vers l'Europe. Ainsi, les hommes désertent les villages, au moins pour une bonne partie de l'année, sinon pour une très longue période. Dans des cas limites, les exploitations familiales

---

\* AGRONOME, PRÉSIDENT D'AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

sont donc entre les mains des femmes, des vieillards et des enfants.

Les modifications des conditions de transport, avec l'invention du sextant, de la machine à vapeur, du moteur diesel, et des avions, ont entraîné une baisse très importante du coût des transports qui a permis une circulation beaucoup plus abondante des biens, des marchandises et des hommes, au point qu'aujourd'hui ils peuvent se déplacer à la vitesse du son, en avion, et qu'en même temps les idées et l'argent se déplacent à la vitesse de la lumière, par internet.

Ces conditions de mobilité ont bouleversé les anciens équilibres. Auparavant, le minifundium colonial se constituait de travailleurs vivant à proximité de la plantation ou de l'hacienda. Désormais, le minifundium, qui a gardé les mêmes caractéristiques agraires et sociales, n'a plus rien à voir avec les exploitations agricoles d'avant, les travailleurs se situent à des milliers de kilomètres de l'endroit où se trouvent les employeurs, ce qui est le cas de l'Afrique sahélienne.

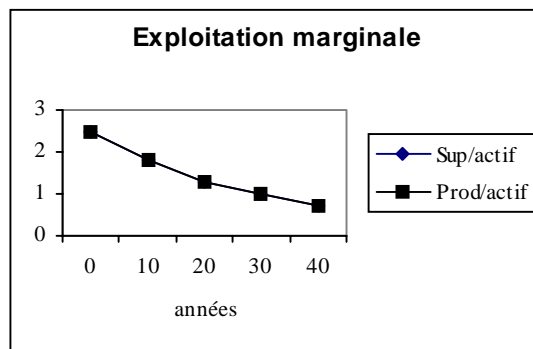
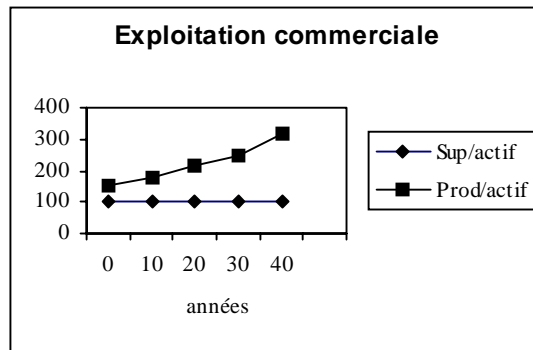
Ces migrations sont liées à des particularités géographiques (relief, aridité, hyper-humidité), qui font que l'intensification agricole moderne, en particulier sous sa forme de motorisation, n'est pas possible. Dans le paysage, on trouve une spécialisation entre des sites qui sont favorables à une exploitation à vocation principalement commerciale, éventuellement capitaliste, comme les exploitations mécanisées de soja des plateaux brésiliens, et les sites défavorisés, livrés à la petite agriculture, qui constituent des réservoirs de main-d'œuvre.

### **Les causes actuelles des migrations**

#### *L'exclusion foncière*

De ce fait, on obtient sur la longue durée des mécanismes de ségrégation extrêmement forts. Des agricultures à vocation commerciale ont la capacité de réguler la main-d'œuvre dont ils ont besoin en fonction des niveaux de productivité qu'ils veulent atteindre, alors qu'au contraire les exploitations familiales absorbent tous les excédents de main-d'œuvre et doivent garantir l'ensemble des ressources familiales. Dans une exploitation à vocation commerciale, sur la longue durée, la quantité de travail est régulée en fonction des espaces que l'on veut travailler. Avec une progression moyenne de la productivité agricole par hectare de l'ordre de 3 % par an, ce qui est historiquement vérifié, la productivité et donc la production par actif augmentent de façon considérable sur le long terme.

A l'inverse, dans des exploitations marginales qui sont obligées d'absorber tout l'excédent de main-d'œuvre lié à la croissance démographique, on observe un processus de diminution progressive de la superficie par actif et de la production par actif. Sur la longue durée, ceci se traduit par deux étapes successives d'exclusion : la première qui est une étape d'exclusion du marché, c'est-à-dire que tout ce qu'on produit est tout juste suffisant pour assurer la survie de la famille ; la suivante est celle du déficit vivrier chronique, structurel. Les chiffres des deux graphiques ci-dessous, établis d'après des données algériennes sur les productions des exploitations coloniales dans les vallées et les exploitations des fellahs dans les collines, démontrent ces processus.



### *L'exclusion technologique*

L'exclusion technologique constitue une autre étape de marginalisation chronique. Gandhi avait mené des combats très forts contre les agro-industries sucrières, en particulier, mais aussi textiles, pour éviter que l'essentiel de la production passe par l'intermédiaire des grandes industries peu pourvoyeuses d'emplois, pour défendre des alternatives artisanales qui existent toujours d'ailleurs. Elles ont la capacité d'absorber une quantité importante de main-d'œuvre.

E. F. Schumacher avait affirmé dans son ouvrage *Small is beautiful* que pour qu'une technologie ait des chances de pouvoir être diffusée dans un milieu nouveau, il fallait que le montant du capital investi par travailleur ne dépasse pas ou très peu le montant de son revenu annuel. Or, on remarque que dans les grandes industries et agro-industries, le montant du capital investi par travailleur est considérable. Or on oublie généralement l'importance des choix technologiques dans les politiques de développement. La priorité aux choix technologiques à haute intensité de capital a été le fait aussi bien des économies occidentales d'économie libérale que de celles, planifiées, des régimes socialistes.

### *L'exclusion économique, conséquence des politiques néolibérales*

Enfin, les petits producteurs subissent l'exclusion économique des exploitations partiellement marchandes par les processus de libéralisation et par les différences considérables qu'il existe entre les productivités de ces exploitations du Nord et du Sud, notamment du fait des subventions dont elles bénéficient, et dont le graphique qui est présenté ci-dessous donne quelques valeurs. Aux États-Unis, chaque travailleur agricole touche 20 800 dollars. Ce niveau de subvention est mille fois supérieur à ceux pratiqués sur les autres continents, en Asie du Sud-Est, ou en Afrique<sup>1</sup>. Et cette exclusion économique s'accroît sous le coup des mécanismes de l'ajustement structurel, du démantèlement des offices publics et en particulier de ceux qui étaient régulateurs des prix du

---

<sup>1</sup> Source : Solidarité internationale « Des paysans contre la faim » Hors série du courrier du CFSI, mars 2004, Paris.

café, du cacao, du coton, etc. Les producteurs marginaux dont on ne connaît pas le nombre exact, mais dont on peut penser qu'ils sont nombreux, se retrouvent donc exclus du développement économique.

Nous illustrerons notre propos sur les migrations en prenant l'exemple d'une zone « historique » représentative des conditions courantes dans le Sahel d'Afrique de l'Ouest : le « plateau » Mossi du Burkina Faso.

## **Le développement rural de la Région Nord du Burkina Faso en perspectives**

La province du Zondoma appartient à la Région Nord, antérieurement connue comme Yatenga, du nom du royaume Mossi constitué depuis plusieurs siècles. Elle est représentative des conditions générales des aires septentrionales du plateau central. Créée en 1996, elle compte 127 654 habitants vivant dans 150 villages différents (source : RGPH - INSD 1996).

Le climat y est de type subaride, caractérisé par une très forte variabilité interannuelle et la gravité des sécheresses des années 70 et 80, qui ont été à l'origine d'un grand nombre de projets et d'initiatives. Les aménagements anti-ruissellements se sont généralisés dans cette région depuis une vingtaine d'années.

### **Une croissance démographique très élevée**

La population du Burkina Faso connaît une croissance démographique très élevée. On comptait 3 millions d'habitants en 1950, 12 millions en 2006. On comptera probablement 25 millions d'habitants dans 25 ans et 50 millions en 2050 selon les prévisions des Nations unies, soit un doublement de la population tous les 25 ans. Ceci est tout particulièrement dû au nombre d'enfants par femme en âge de procréer, actuellement de l'ordre de 7. On estime qu'il sera encore de 5 enfants par femme dans 25 ans et de plus de 2 dans 50 ans. Par ailleurs, l'espérance de vie va considérablement augmenter en même temps que baissera la mortalité infantile.

Ces mêmes caractéristiques se retrouvent dans la majorité des pays sahéliens, avec quelques écarts (le Sénégal est en-dessous, le Niger au-dessus, le Tchad au même niveau que le Burkina Faso). Si la France avait eu la même croissance démographique depuis 1950, au lieu d'être 65 millions d'habitants, nous serions actuellement 200 millions et

800 millions en 2050, c'est-à-dire l'équivalent de la Chine en 1950.

La France qui a dû intégrer une population qui est passée de 50 à 65 millions d'habitants, a fait face à de nombreuses difficultés dans les domaines de l'éducation, de la santé et d'autres services sociaux de base, et la crise des banlieues en témoigne. Roger Fauroux et Bernard Spitz consacrent, dans leur ouvrage *Notre État : Le livre vérité de la fonction publique*, un chapitre à l'éducation nationale et montrent que depuis le baby-boom et les vagues d'immigration, la préoccupation majeure du ministère a été d'assurer la rentrée scolaire, dans le contexte d'une régulation difficile du fait de l'accroissement de la population et du déplacement de la population de la campagne à la ville. Dans des pays qui ont une croissance démographique de l'ordre de celle vécue dans le Sahel, les problèmes liés à l'éducation et à la santé sont si grands que les leçons de bonne gouvernance données par nos États ne sont pas nécessairement très convaincantes.

On ne peut évoquer la question du développement si l'on ne définit pas les tendances lourdes qui permettent de construire une analyse prospective. Au Burkina Faso, sur une moyenne de six à sept enfants par femme, quatre sont en cours de scolarisation ou en âge d'être scolarisés. Trois enfants sur quatre sont scolarisés dans le primaire et moins d'un sur quatre dans le secondaire. Le coût de l'enseignement d'un jeune en milieu rural est de 100 à 200 euros par an. Ce besoin social se traduit donc en termes de coût pour la collectivité car pour quatre enfants, la famille doit dépenser plus de 400 euros. A supposer qu'il y ait une certaine capacité de transfert de la ville vers les campagnes, ou des classes riches vers les plus pauvres, trois de ces enfants devraient être scolarisés sur la base des financements issus du milieu rural. Cela supposerait donc, avec un régime fiscal de l'ordre de 20 % équivalent de la TVA, que chaque famille soit en capacité de générer 5 fois 300 euros, c'est-à-dire 1 500 euros de valeur ajoutée par famille. Or, nous en sommes extrêmement loin : le défi économique et environnemental est considérable.

Entre 1983 et 1996, la population du Zondoma n'a crû que de 8,29 %, alors que celle du Burkina dans son ensemble a cru de 29,5 %. En fait, les 11,2 % « manquants » sont des migrants, qui ont quitté la province pour trouver ailleurs (en ville, dans d'autres zones rurales du pays ou à l'extérieur) des revenus que l'agriculture ne peut leur offrir. S'agissant dans leur immense majorité d'hommes adultes, leur effectif (26 000 personnes) doit

être comparé à celui du groupe correspondant en 1983, qui est de l'ordre de 27 000 (le groupe des 15/60 ans représente, selon les Nations unies, 46,5 % de la population totale des Burkinabés, et la moitié d'entre eux sont des hommes). Selon ces données, le Zondoma se vide de ses forces masculines actives.

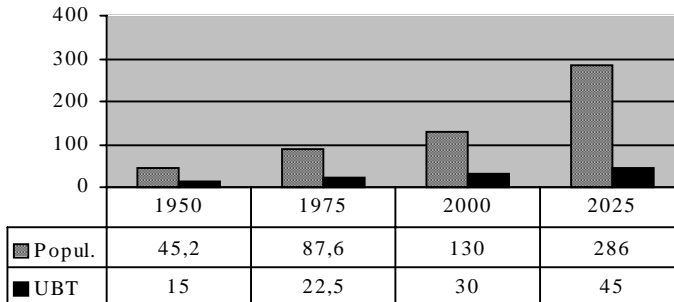
Il faut sans doute nuancer ces conclusions pour tenir compte du fait qu'un certain nombre d'entre eux revient au village pendant la saison des cultures. Encore faut-il qu'ils y trouvent de quoi manger, ce qui n'est pas le cas si les récoltes de l'année antérieure ont été insuffisantes : celles de l'année 2004 ayant été très insuffisantes, les migrants ne sont pas venus en 2005, ce qui s'est traduit par un grave retard des semis, alors que la pluviométrie était excellente.

### **Hommes et troupeaux**

La croissance des troupeaux constitue une autre donnée importante que l'on a tendance à sous-estimer. Or, le petit élevage, associé intimement à la vie domestique rurale, croît à une vitesse légèrement inférieure à celle de la population (de l'ordre de 2 % alors qu'il est de 3 % pour la population). Moutons et chèvres accompagnent la vie paysanne, même chez les plus démunis. Ils jouent principalement le rôle de caisse d'épargne et interviennent dans la consommation et les échanges. Les 18 000 familles paysannes du Zondoma (chiffre actuel) possèdent en moyenne 6 à 7 moutons, autant de chèvres, ainsi qu'un boeuf et, depuis peu, un âne. Ils élèvent aussi quelques volailles (une dizaine de poules, un douzaine de pintades). Même avec les prélèvements que représentent les épizooties, l'alimentation, etc., la croissance moyenne des effectifs entraîne une pression considérable sur les ressources fourragères, une réduction corrélative de la superficie en jachère. Par ailleurs, la jachère se dégrade en qualité compte tenu de la diminution du temps de régénération des ligneux et du surpâturage.

La diminution de la jachère en est une conséquence directe. Au cours du demi-siècle passé (1950-2000), les superficies cultivées ont crû au rythme de la population, la superficie cultivée par actif (1 ha) restant constante. La superficie des jachères (le solde par rapport à la superficie totale) diminue d'autant. Le rapport entre la superficie des jachères et celle des cultures a beaucoup baissé (de 7,8 à 2,1), ce qui signifie que la durée de la jachère a été divisée par 4 environ : de 8 à 2 ans, avec des conséquences majeures pour la fertilité des sols. Dans les vingt-cinq ans à venir, si les tendances précédentes se poursuivent, les trois quarts de l'espace disponible seront

### Evolution des effectifs de population et du bétail (x000)



cultivés ; il ne restera plus qu'un quart de terre (les sols les plus médiocres par ailleurs, impropres à la culture) pour les jachères, dont la durée sera inférieure à un an : la culture continue sera une nécessité.

En ce qui concerne la pression du bétail sur les jachères, deux processus se conjuguent donc : l'accroissement du bétail et la diminution des jachères, si bien que la courbe d'effectif de bétail par hectare de jachère est en croissance exponentielle. La désertification n'est donc pas seulement liée à un processus climatique (les grandes sécheresses), mais aussi aux besoins croissants en bois de feu et surpâturage, selon un rythme exponentiel qui, dès le proche avenir, pose des problèmes extrêmement préoccupants.

Au cours des cinquante ans écoulés, la superficie disponible par UBT (Unité de Gros bétail) a été divisée par trois (de 12 à 4,7 ha). La prolongation de cette tendance conduirait à ne plus disposer que d'1,3 ha dans 25 ans. Or, on considère qu'il faut plus de quinze hectares de végétation naturelle non dégradée pour nourrir une UBT tout au long de l'année : la crise des ressources fourragères est étroitement liée à celle des ressources naturelles.

Une sévère dégradation des sols accompagne (et accélère) ces processus de désertification. Une étude conduite récemment constate qu'actuellement (2002) 30 % des champs cultivés sont déjà moyennement dégradés, 17 % des savanes claires des plateaux sont très dégradées, et 25 % des parties supérieures des glacis et des bas de pente le sont très fortement. Elle conclut également à une croissance de cette dégradation depuis dix ans à un rythme annuel de l'ordre de 1 à 2 %.

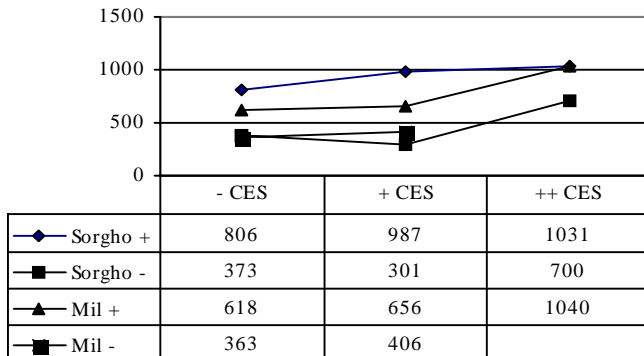


Les pratiques historiques de la régénération de la fertilité des sols s'avérant inopérantes, une nouvelle conduite des cultures et des troupeaux est à inventer

### L'insécurité vivrière

Le Zondoma illustre une situation très générale dans les zones semi-arides, qui tendent à devenir des zones « refuges » pour les femmes, les enfants et les « vieux ». L'insécurité vivrière, chronique et structurelle, est en cause. Elle se traduit par des rendements qui, en moyenne, sont tout juste suffisants pour assurer la sécurité vivrière de la population. Dès qu'un épisode climatique défavorable survient telle la sécheresse, la disette apparaît et s'accompagne d'une décapitalisation chronique du bétail.

Rendements céréaliers, sécheresses et techniques culturales (kgs/ha)



Source : Chris Reij ; Taladidia Thiombiano : « Développement rural et environnement au Burkina Faso ; La réhabilitation de la capacité productive des terroirs sur la partie Nord du Plateau central entre 1980 et 2001 » Rapport de synthèse mai 2003 GTZ/Patecore ; USAID (CES : aménagement de conservation des eaux et sols)

Au Zondoma comme sur l'ensemble du plateau central (et la majorité des savanes africaines semi-arides), la base de l'alimentation énergétique est constituée par le mil et le sorgho.

La sécurité vivrière dépend donc du niveau et de la régularité de la productivité du travail. Dans les conditions courantes de culture, un actif cultive un hectare<sup>2</sup>.

Par ailleurs, les besoins alimentaires étant estimés à 250 kg de céréales par personne et par an, la sécurité alimentaire est assurée *a minima* avec un rendement de 500 kg par hectare de culture céréalière. Le graphique ci-dessus montre qu'il n'est atteint que sous réserve de changements techniques importants. Il présente les résultats de mesures faites dans des champs paysans au cours de deux années, l'une pluvieuse (1996 : +), l'autre déficitaire (1997 : -). Les mesures ont été faites dans trois types de champs : les premiers sont cultivés de façon conventionnelle (- CES), les seconds avaient été aménagés avec des cordons pierreux (+ CES), les derniers, outre l'aménagement de cordons pierreux, ont été cultivés en *Zaï* (++) CES). En année de sécheresse, et dans les conditions conventionnelles de culture, les rendements de mil et de sorgho sont très inférieurs aux 500 kg/ha, seuil des besoins alimentaires. Or, les années de sécheresse sont fréquentes (trois sur quatre depuis 35 ans, une sur deux depuis 15 ans). Certaines années peuvent être catastrophiques : en 2004, dans une partie du plateau central, les pluies ont été si tardives que les récoltes ont été pratiquement nulles. La seule présence de cordons pierreux ne suffit pas à garantir des récoltes suffisantes en année sèche. Seule la combinaison des cordons pierreux et des techniques *Zaï* assure des rendements de sorgho sécurisants (nous n'avons pas de données pour le mil).

L'enquête EDS 98/99, cité par « Plan National d'Action pour la Nutrition » 2001 montre que le déficit nutritionnel et l'insuffisance pondérale dans les zones rurales sont inquiétants. L'insuffisance pondérale, en pour cent de la classe d'âge, a tendance à augmenter entre les deux périodes 1983 et 1998, ce que corrobore le rapport de l'UNICEF pour 2007. Entre un enfant sur trois et un enfant sur quatre est en insuffisance pondérale. Les carences dues à un régime alimentaire défaillant en calories, mais aussi en protéines, en fruits, en légumes, en vitamines et en oligoéléments, entraînent des déficiences

---

<sup>2</sup> En 2000, environ 60 000 actifs (130 000 hab x 0,46) et 65 000 ha cultivés (33 % de 199 100 ha). Sources : RGP 1996 et étude PDCL/SAZ-BACED 2006.

neurologiques ou intellectuelles qui sont pratiquement irréversibles.

En 1987, l'ensemble de la population burkinabé était en situation de déficit énergétique chronique : 2 031 kcal/jour/personne (seuil à 2 300 kcal/jour/personne), dont 67 % fournies par la consommation de céréales. La malnutrition protéinique et énergétique (MPE) était omniprésente et affectait particulièrement les enfants en âge préscolaire. Depuis, elle a tendance à croître.

A la fin des années 80, l'insuffisance pondérale affectait un tiers des jeunes : elle a également tendance à s'accroître. Les femmes ne sont pas épargnées : 13 % d'entre elles ont un indice de masse corporelle inférieur à la normale. L'enquête DSME/OMS de 1987 a mis en évidence que 54 % des enfants entre 6 et 15 ans ainsi que 40 % des femmes enceintes souffraient d'anémie (insuffisance d'hémoglobine). Des carences en oligoéléments (fer et iode en particulier), ainsi qu'en vitamine A, ont été observées dans toutes les provinces : au Yatenga par exemple, 37 % des enfants présentaient en 1992 des symptômes de goitres.

En zones subarides, dans le milieu rural burkinabé et singulièrement dans la province du Zondoma, la monotonie alimentaire résulte de la consommation quotidienne de *Tô*, pâte cuite de céréales, le plus généralement de sorgho et de mil, arrosée de sauces d'origine végétale, dont les feuilles de baobab par exemple. La consommation de fruits ou de légumes est exceptionnelle. Celle de viandes et d'œufs est limitée aux fêtes familiales (baptême, circoncision, mariages, décès) et religieuses : tout prélèvement sur le cheptel – y compris de volailles – représente un risque potentiel par rapport à son rôle de caisse d'épargne. Bien que les interdits alimentaires concernant les œufs soient en général moins sévères que dans les générations précédentes, seuls les œufs de pintade sont consommés sans réserve d'ordre culturel.

Une étude de la mission néerlandaise révèle que la qualité nutritionnelle de l'assortiment alimentaire global des populations rurales est limitée et la quantité de protéine consommée sous forme de viande ou de poisson est insuffisante pour répondre aux normes de l'OMS. Il est intéressant de souligner que la consommation d'aliments à base de protéine est fortement limitée par les tabous et les interdits. L'alimentation des ménages ne permet donc pas de couvrir les besoins de l'organisme ; d'où des cas de carences dont les manifestations les plus graves se rencontrent chez les femmes et les enfants. La même étude a révélé que dans les zones rurales, le phénomène

de la faim cachée qui est une carence chronique en micro-éléments, notamment en fer, en iode et en vitamine A, constitue un problème sérieux pour la santé publique.

### **La forte résilience des sociétés paysannes : la régénération des sols dégradés**

Les paysanneries résistent à la dégradation de leurs conditions de vie. Des projets porteurs d'espoirs sont apparus souvent après les grandes sécheresses des années 80 et la forte mobilisation paysanne, des ONG et de l'État, en partie, pour y faire face. Les diguettes, les cordons pierreux, pour freiner le ruissellement de l'eau, résultant de la dégradation des sols, s'étendent sur des milliers de kilomètres dans l'ensemble du plateau Mossi. Associés à une technique complémentaire de semis issue de traditions historiques, mais très localisée, et que l'on appelle le *zai* (technique consistant à creuser un trou et à l'enrichir avec du compost, des déchets organiques, etc.) permet d'enrichir le milieu du point de vue chimique et bactériologique assurant ainsi une meilleure croissance des plantes. Globalement, en année sèche, l'effet du *zai* par rapport à un sol qui serait cultivé normalement augmente les rendements, et en année humide, les triple ou les quadruple. La technique du *zai* peut également favoriser la régénération naturelle en offrant de meilleures conditions pour la croissance des arbres. Les graines des espèces arbustives natives germent dans de meilleures conditions. En prenant soin que les jeunes plants ne soient pas broutés par le bétail ni brûlés par les feux de brousse, on peut obtenir en quelques années une reconstitution de la savane. Mais cette technique très appréciée a l'inconvénient de consommer une grande quantité de travail : 300 heures de travail par hectare.

La recherche agronomique a étudié une alternative mécanique, en traction animale (bovine) et mis en évidence un gain de temps très important (40 heures/ha au lieu de 300), ainsi que de pénibilité. L'apparition récente d'une alternative asine, grâce à un porte-outil léger (la « kassine ») ouvre des perspectives beaucoup plus larges, compte tenu de la large prédominance actuelle des effectifs asins sur ceux des bovins.

La conservation des pailles est aussi un processus tout à fait remarquable. Historiquement les pailles traînaient dans les champs, elles étaient relativement peu conservées pour le bétail mais avec l'augmentation des troupeaux, les paysans ont eu tendance à récolter ces pailles et à les stocker

systématiquement de façon à maintenir un niveau de ressource alimentaire et nutritionnelle suffisant pour les animaux.

### **Une potentialité encore sous-exploitée : l'amélioration du petit élevage**

L'enquête ENCB II 2003 montre que le petit élevage (volailles et petits ruminants) est pratiqué par tous, y compris par les plus démunis : la relation entre petit élevage et pauvreté rurale, mise en évidence par l'étude IEPC (Initiative « Élevage, pauvreté, croissance ») du ministère des Ressources animales, est très étroite ; agir pour le développement du petit élevage contribue à la lutte contre la pauvreté.

Ces données statistiques ne prennent pas en compte les spécificités ethniques des éleveurs. Or, la présence de Peulhs modifie sensiblement ces moyennes : Reij et Thiombiano rapportent, pour la zone Nord du plateau mossi, les effectifs moyens par exploitation suivants : bovins : 3 à 5 pour les mossés (Peulhs : 61) ; ovins : 6 à 7 (P : 16) ; caprins : 5 à 17 (P : 29) ; asins : 1 (P : 0), soit une moyenne d'UBT de 4 à 7, contre 54 pour les Peulhs. Il conviendrait donc d'être mieux informé sur les élevages peulhs du Zondoma (effectif, localisation, etc.).

Les enquêtes effectuées par Reij et Thiombiano confirment les enquêtes nationales du cheptel : dans les provinces du Nord (dont le Zondoma) comme dans l'ensemble du pays, les effectifs de bétail ont pratiquement doublé ces deux dernières décennies.

La répartition des troupeaux de la province par classes d'effectifs n'est à notre connaissance pas documentée. Tout porte à croire, toutefois, qu'il n'existe pas de grands troupeaux de bovins, y compris chez les Peulhs. Pour les paysans mossés, les données concernant le village de Ziga<sup>3</sup>, voisin du département de Léba, montrent des différences sensibles entre catégories d'exploitations, qui vont de une à vingt UBT<sup>4</sup>. Ces différences sont importantes tant en ce qui concerne le potentiel de survie en période de disette (des animaux sont vendus pour acheter des vivres) que pour la disponibilité de compost.

On note que l'élevage des porcs n'est pas négligeable, bien que limité à une partie des concessions (les musulmans sont

---

<sup>3</sup> Cf Kaboré WT Théodore (2005), *opus cité*. D'autres sources concernant d'autres provinces du plateau mossi vont dans le même sens.

<sup>4</sup> 1 UBT correspond à un bovin adulte ; 0,1 UBT pour un petit ruminant.

nombreux dans la province). A souligner également la fréquence des ânes (presque dans toutes les concessions) : on connaît l'importance de ces animaux, récemment incorporés à la vie domestique et aux travaux agricoles, et on sait par ailleurs qu'il est susceptible de contribuer très significativement à la lutte contre le ruissellement et au transport de l'eau pour le maraîchage.

Si les volailles sont présentes dans toutes les concessions, ce ne sont que de petits effectifs (de l'ordre d'une vingtaine), leur état sanitaire est souvent déplorable : en l'absence de vaccinations systématiques, la maladie de Newcastle décime fréquemment les élevages, et les parasitoses limitent fortement la croissance et la fécondité des poules. Le cas des petits ruminants n'est guère plus favorable.

L'alimentation est elle aussi problématique : même si, grâce aux efforts réalisés ces dernières années la récupération et le stockage des pailles de céréales et de légumineuses tend à se généraliser, le déficit ne cesse de s'aggraver (selon l'ENEB II, le taux de croissance annuelle des effectifs de moutons et de chèvres est de l'ordre de 3 %, et celui des volailles de 4,5). Plus grave, la carence d'azote dans les rations est chronique.

Quant aux moutons, la demande à l'occasion des fêtes religieuses est très élevée (il s'agit de moutons d'embouche) et elle dépasse largement les frontières du Burkina Faso : la Côte d'Ivoire et le Ghana en particulier en absorbaient de grandes quantités, mais les événements récents en RCI ont considérablement freiné ces exportations.

En résumé, toute la population de la province élève des volailles, des petits ruminants et des ânes. Dans les deux premiers cas, l'état sanitaire et les insuffisances alimentaires limitent très sévèrement la production, mais, sous réserve de soins facilement maîtrisables et de progrès dans l'alimentation dont certains, peu onéreux, ont fait leur preuve en milieu rural<sup>5</sup>, le potentiel de production est considérable. L'alimentation et l'économie villageoises peuvent progresser dans des proportions très importantes.

### *Élevage, ressources fourragères et disponibilité de fumier*

« De nos jours, si tu n'as pas d'animal, la honte plane sur ta tête. » Ce commentaire d'un paysan du plateau mossi,

<sup>5</sup> L'élevage de vers de terre pour compléter la ration protéique des volailles, le traitement des pailles à l'urée pour les ruminants.

rapporté par Reij et Thiombiano, souligne le rôle central du bétail pour les exploitants : au rôle croissant de caisse d'épargne sur pied qu'il exerce pour compenser les déficits viviers s'ajoute maintenant celui de régulateur de la fertilité des sols via la fabrication de compost. Il est tout à fait encourageant de constater, avec ces auteurs, que le quart de siècle écoulé a vu une évolution profonde des modes d'élevage, caractérisée en particulier par la conservation systématique des pailles et le recours de plus en plus fréquent à la stabulation des animaux. D'autres changements significatifs sont la diminution des conflits avec les Peulhs, les exploitants mossés reprenant leurs animaux en début de saison sèche, et l'apparition d'un marché du fumier, acheté aux Peulhs au prix de 1 000 à 2 500 Fcfa par charretée. On rattachera à cette même évolution la place croissante des ânes dans les exploitations (Wereme *et alii* 2003). Les paysans de la zone ont ainsi fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation.

Est-ce le cas des ressources fourragères, particulièrement celles des pâturages ? Les aménagements ont certes contribué, comme on l'a vu, à enrayer leur baisse. Une étude de Kessler (1998), réalisée dans le Bam, a confirmé le potentiel de la mise en défens, qui se traduit en quatre ans par une régénération des herbacées (+137 %) et des ligneux (+19 %), et que les aménagements de conservations des eaux et des sols ont entraîné une baisse du taux de sol nu de 43 %.

On constate aussi qu'avec l'appui des services publics et de plusieurs ONG, la faux a été introduite et adoptée : de nombreux paysans ont ainsi constitué des réserves de foin. Cependant, compte tenu de l'état de dégradation initiale et de la croissance exponentielle de la pression du bétail sur les pâturages, c'est hélas très insuffisant : l'état des friches et des parcours peu de temps après la fin de la saison des pluies ne laisse aucun doute à ce sujet. L'augmentation de la disponibilité de ressources fourragères est devenue primordiale pour le développement rural. Il convient en effet de sortir du cercle vicieux des « déficits jumeaux » : celui des fourrages et celui du fumier.

L'ONG AVSF dispose d'un important savoir-faire en matière de développement du petit élevage. La stratégie d'intervention consiste à privilégier au départ l'élevage de volailles pour se consacrer ensuite aux petits ruminants et enfin aux bovins <sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Au motif que le premier est à la fois celui des plus déshérités (dont les femmes) et qui a le meilleur rendement de transformation des

Les traitements vétérinaires (vaccination contre la maladie de Newcastle, administration de comprimés contre les parasitoses) sont effectués par des villageois, auxiliaires d'élevage (AVE), formés spécialement à cet effet, qui s'approvisionnent dans des pharmacies villageoises gérées par des groupements d'intérêt économique qu'ils ont progressivement constitués.

Les AVE sont rémunérés à l'acte par les éleveurs (leur rémunération est incluse dans le prix du traitement) : la structure s'autofinance à partir des recettes qu'elle génère. Les infrastructures, réduites au strict minimum, sont peu coûteuses, de l'ordre de 150 euros. Les poules sont de race locale, avec possibilité d'introduction de coqs raceurs. L'alimentation, constituée pour l'essentiel de produits locaux (céréales, sons et poudre de poisson séché) n'inclut que très peu d'intrants onéreux (vitamines).

L'efficacité zootechnique est incontestable : contrôle très satisfaisant de la mortalité des jeunes et des adultes, et production régulière d'œufs et de poulets. L'autoconsommation d'une partie des œufs et de la viande améliore très sensiblement l'alimentation familiale. Les ventes au village ou à proximité fournissent des revenus appréciables, qui permettraient de rembourser aisément les dépenses d'équipement, quand cette option sera retenue.

Le modèle semble donc très robuste : il pourrait d'ailleurs être amélioré sans grands frais, en particulier en ce qui concerne les aménagements extérieurs (espaces d'ébats) et la diversification des ressources alimentaires locales.

#### *Cultures maraîchères et fruitières : un potentiel sous-exploité*

L'amélioration du maraîchage avec des technologies de goutte-à-goutte est également à développer. Les aspects hydrologiques de la question, dans ces zones de climat subaride, sont essentiels. Or, actuellement, plus de 30 % de l'eau se perd par ruissellement et avec les arrosages à l'arrosoir. Les technologies du goutte-à-goutte adaptées à des conditions paysannes sont susceptibles de valoriser l'eau au bénéfice du plus grand nombre.

---

aliments, et que les progrès qu'on peut y réaliser permettent une capitalisation progressive sur la base de l'échange d'un petit ruminant contre cinq volailles, puis d'un bovin contre cinq petits ruminants.



Dans les années 80 a été mise au point au Yatenga la fabrication artisanale de gabions (ensembles de blocs de pierres enserrées dans un maillage de fils de fer). Cette technique a été appliquée en de très nombreux sites, pour barrer de petits cours d'eau avec l'objectif d'en limiter la vitesse ou de l'arrêter complètement. Leur succès a été très variable, mais dans de nombreux cas les résultats ont été spectaculaires. Les deux difficultés majeures viennent de la logistique de transport et de fabrication des gabions, et du fait qu'il faut intervenir sur l'ensemble du profil des bas fonds, jusqu'à leur origine.

### **Conclusions : du potentiel aux réalités : quelles politiques publiques ?**

Ces exemples démontrent qu'il existe des expériences tout à fait intéressantes mobilisant beaucoup d'ingéniosité, de capacité et de travail de la part des paysans, notamment dans le domaine de la gestion de l'aménagement de l'espace, et du ruissellement des eaux.

Ils montrent également qu'en matière d'élevage et de diversification des cultures, on peut identifier de nouvelles pratiques qui permettraient de faire face aux besoins nutritionnels et économiques des familles rurales, tout en permettant une importante création d'emplois agricoles et ruraux.

Mais plusieurs conditions politiques et institutionnelles doivent être remplies ; il faut en effet :

- Protéger et organiser les marchés à l'échelle régionale
- Financer l'appui au développement rural (de l'ordre de 100 euros par famille par an, à comparer aux montants actuels des subventions à l'agriculture européenne et américaine)
- Financer la recherche agronomique pour le développement, pour créer des synergies efficaces entre les connaissances paysannes (particulièrement en terme de biodiversité et de ressources naturelles) et les savoirs scientifiques (en matière de génétique, de biologie des plantes et des sols, de biochimie de la transformation des produits des terroirs). Cette recherche a un coût, qui n'est probablement pas inférieur à 10 euros par famille et par an.

Malheureusement, si bien intentionnées soient-elles, les institutions de développement répondent avec une lenteur inquiétante. Les populations, et les paysans en particulier, ont donc la responsabilité citoyenne d'interpeller les politiques, notamment dans les pays du Nord, au titre de la « non-assistance à sociétés en danger ».

